



**Fédération des Associations
Générales Étudiantes**

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

CONTRIBUTION

L'Enseignement Supérieur et la Recherche à la hauteur de l'urgence climatique

79 rue Périer, 92120 MONTRouGE
+33 1 40 33 70 70

contact@fage.org
www.fage.org

*Organisation étudiante représentative au CNESER et au CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP*

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

INTRODUCTION

8 françaisEs sur 10 se disent inquietEs des conséquences du dérèglement climatique sur le monde, comme nous le montre le rapport annuel du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) sur l'état de la France¹, paru en octobre 2023. L'environnement apparaît comme troisième préoccupation personnelle des françaisEs (32%). Cette inquiétude grandissante dans la population française est tout autant marquée chez les jeunes. Une étude de la revue The Lancet Planetary Health parue en 2021 recense que près de 70% des jeunes de 16 à 25 ans déclarent être "très inquietEs" du changement climatique². Cette étude met aussi en lumière que 67% d'entre eux considèrent que les gouvernements ne prennent pas assez de mesures pour éviter des catastrophes environnementales. L'avenir de notre planète dépend de notre capacité collective à agir maintenant pour protéger notre environnement.

Cependant, cette transition ne se fait pas sans défis : comment intégrer des pratiques écologiques dans des infrastructures souvent anciennes ? Comment mobiliser la communauté universitaire autour de ces enjeux ? Et surtout, comment repenser l'éducation pour former des citoyenNEs capables de relever les défis environnementaux de demain ? Face à ces questions, l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) se trouvent à la croisée des chemins entre la formation de citoyenNEs et la réponse aux besoins sociétaux. Et la manière dont il abordera ces enjeux déterminera son rôle dans la construction d'un avenir plus vert.

1 - Rapport annuel sur l'état de la France - CESE, 2023

2 - Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change : a global survey - The Lancet Planetary Health, 2021

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la FAGE s'investit à travers les différents conseils et sur le terrain pour demander une transition du modèle de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de répondre à l'urgence des enjeux qui nous font face. Les acteurICEs de l'enseignement supérieur ont leur rôle à jouer et doivent mettre en place des mesures systémiques pour répondre aux besoins d'adaptation de notre monde.

Ainsi, il est aujourd'hui nécessaire que des mesures ambitieuses soient mises en place, afin d'œuvrer [vers un enseignement supérieur à la hauteur de l'urgence écologique.](#)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
---------------------------	----------

SOMMAIRE	4
-----------------------	----------

PARTIE 1 / L'environnement d'études : espace de transition écologique.

Vers des campus éco-responsables	6
---	----------

A / Une réforme du label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) pour un meilleur accompagnement	7
--	---

B / Des campus en symbiose avec le développement de la biodiversité	11
---	----

C / Favoriser la mobilité douce pour des campus accessibles et durables	14
---	----

D/ Rénover pour un avenir durable : le défi du bâti	17
---	----

E/ Vers un établissement plus écologique : stratégies pour réduire l'empreinte environnementale	20
---	----

PARTIE 2 / Affirmer la place de l'enseignement supérieur dans la sensibilisation de l'ensemble de la société par la diffusion et l'amélioration de l'accessibilité des ressources et connaissances en lien avec la transition écologique

A / Sensibiliser aux enjeux environnementaux dans le primaire et secondaire ..	25
--	----

B / Former les étudiantEs aux enjeux environnementaux	30
---	----

C / Les associations étudiantes comme lien avec le public étudiant	35
--	----

D/ Apprendre à transmettre : formation du personnel pédagogique	38
---	----

E/ Infuser la transition écologique dans l'ensemble des postes : formation du personnel de l'université	40
---	----

SOMMAIRE

PARTIE 3 / La recherche au cœur des transitions : catalyseur d'un avenir durable	43
A / Changer le modèle de la recherche : innover pour un futur durable	43
B / Investir les enjeux écologiques : une priorité pour la recherche scientifique	49
C / Éducation et recherche : repenser la durabilité au cœur des cursus doctoraux	52
 PARTIE 4 / Une gouvernance des universités au service de la transition écologique	 55
A / Pour une gouvernance universitaire engagée : des commissions aux présidences, un engagement pour l'avenir durable	56
B / Un cadre national pour la transition écologique : suivi, coordination et expertise dans l'ESR	61

PARTIE 1 - L'environnement d'études : espace de transition écologique. Vers des campus éco-responsables

La transition socio-écologique est devenue une priorité mondiale face à l'urgence climatique et aux défis environnementaux. Les universités, en tant que lieux d'innovation, d'éducation et de recherche, jouent un rôle clé dans cette transformation. Les campus, véritables microcosmes de la société, offrent une opportunité unique de mettre en œuvre des pratiques durables qui peuvent inspirer et orienter les citoyenNEs que sont les étudiantEs. Dans les diverses facettes de leur fonctionnement, iels se doivent de repenser leurs actions dans une dynamique globale de respect des ressources planétaires et de limitation de leur impact environnemental.

A / Une réforme du label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) pour un meilleur accompagnement

Dans un contexte de développement des réflexions en termes de pratiques durables concernant les établissements publics, et dans la continuité des objectifs fixés par la loi Grenelle 1 de 2009, le label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) est créé en 2015 pour s'adresser aux établissements d'enseignement supérieur. Ce label est construit dans l'objectif de mettre en place un ensemble d'actions dans la gouvernance, les enseignements, la recherche et la vie étudiante, avec pour but d'inscrire dans la politique de l'établissement une démarche de développement durable pluriannuelle.

Ainsi, les établissements d'ESR ont la possibilité de solliciter ce dispositif pour être guidés dans la concrétisation de leurs engagements en transition écologique, et finalement bénéficier d'une valorisation nationale et internationale de toutes ces pratiques.

Des années plus tard, dans la même volonté de renforcer l'implication des établissements d'ESR dans la transition socio-écologique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) met en place l'obligation pour les opérateurs de l'ESR de construire ou de réactualiser un schéma directeur Développement Durable - Responsabilité Sociale et Environnementale (DD&RSE).³ C'est donc à partir de fin 2022 que les établissements d'ESR n'ont plus seulement la possibilité, mais sont dans l'obligation d'intégrer la transition socio-écologique dans leur politique d'établissement. Cependant, le schéma, tel qu'il est présenté, manque d'indications de mises en œuvre précises : les établissements ne sont pas

3 - Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) - MESR, 2023

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

experts dans l'élaboration politiques sociales et environnementales, et ont besoin d'un accompagnement renforcé et fluide. C'est pourquoi, il est nécessaire que les schémas directeurs DD&RSE comprennent l'obtention du label DD&RS comme un objectif de réalisation du schéma.

Malgré toutes ses ambitions, plusieurs années après sa mise en place, le label DD&RS présente plusieurs failles ne lui permettant pas de remplir complètement les objectifs à l'origine de sa création.

A l'heure où les universités souffrent d'un sous-financement de la part du gouvernement et sont constamment amenés à développer leurs ressources propres, le paiement de 3 400€⁴ pour intégrer le label DD&SR représente un coût trop conséquent et un frein pour les universités dans la mise en place de ce label. En effet, encore trop d'établissements d'ESR ne peuvent pas flécher une telle somme sur le label, somme déjà mobilisée dans le maintien de leurs activités de fonctionnement essentielles. Face aux frais devant être engendrés, la FAGE sollicite la gratuité du label DD&RS, afin d'accélérer la mise en place des mesures du référentiel de la loi Grenelle de 2009.

Si le label se veut attractif, par l'avantage d'octroyer une valorisation aux établissements d'ESR une fois le label obtenu, il n'offre pas de valorisation progressive pour encourager de manière continue les établissements à constamment améliorer leurs pratiques au fil des années. Mettre en place des valorisations graduelles permettrait à l'établissement de mesurer ses avancées et de réajuster ses pratiques en fonction. C'est pourquoi, la FAGE demande d'apporter plusieurs strates dans l'obtention du label DD&RS, par le déploiement d'un système d'attribution à échelons, de manière à permettre une possibilité d'évolution après la première obtention du label, accompagnée d'une facilitation de l'accès au premier échelon dans une perspective d'encouragement des établissements.

4 - "Coûts et bénéfices du label" - Site du label DD&RS

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Enfin, le fonctionnement d'attribution actuel du label DD&RS est régi par la présence d'une commission d'attribution du label⁵, composée d'auditeurICEs issuEs des établissements labellisés, de ministère(s) soutenant le label, de Conférences d'établissements d'enseignement supérieur et d'organisation(s) étudiante(s) associées au label, de l'opérateurICE du label et d'unE chargé de mission. Ce comité, dans ses missions, n'a pas la charge de réaliser un suivi des établissements en cours de labellisation, pourtant en besoin d'accompagnement et de valorisation dans la mise en place du label. Pour ces raisons, la FAGE propose la création d'un comité de suivi des labellisations, intégrant les institutions membres du comité de labellisation et les établissements d'ESR déjà labellisés. Il sera chargé d'accompagner les établissements en cours de labellisation de manière à les aider à jalonner les objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) tout au long de la labellisation et de les évaluer progressivement pour leur permettre d'avancer dans les échelons du label.

5 - ["Le Comité de labellisation"](#) - Site du label DD&RS

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- L'intégration d'un objectif d'obtention du label DD&RS dans les schémas directeurs DD&RSE ;
- La gratuité du label DD&RSE afin d'accélérer la mise en place des mesures du référentiel associé au label ;
- Le déploiement d'un système d'attribution à échelons pour permettre une possibilité d'évolution après l'obtention du label, et la facilitation de l'accès au premier échelon de manière à encourager les établissements à s'investir sur la transition écologique ;
- La création d'un comité de suivi des labellisations, intégrant les institutions membres du comité de labellisation et les universités labellisées, ayant pour mission :
 - De fournir un accompagnement des établissements labellisés ;
 - De jalonner les objectifs de réduction des GES tout au long de la labellisation ;
 - D'évaluer la progression des établissements sur les échelons du label.

B / Des campus en symbiose avec le développement de la biodiversité

Dans l'axe "réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités" du schéma directeur DD&RSE est intégré un indicateur : "développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant". La trame verte et bleue vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. La mise en place d'une dynamique de préservation et de restauration du vivant sur les campus ne peut se faire sans penser à l'épanouissement de ces écosystèmes. Ces mesures permettraient également de lutter contre les îlots de chaleur urbains. La végétalisation des campus ne suffira cependant pas à lutter à elle seule contre ces îlots de chaleur. C'est pourquoi la réflexion autour de cette lutte doit également intégrer une réflexion autour de la création de corridors de ventilation, de la gestion des eaux pluviales, de l'utilisation de matériaux réfléchissants et perméables et de l'amélioration des infrastructures urbaines. **La FAGE demande que la mise en place d'une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur, soit prise en compte dans l'application du plan biodiversité des schémas directeurs DD&RSE des universités et intègre une précision sur la trame verte et bleue.**

En complément de la réflexion autour de la trame verte et bleue, une réflexion doit être menée sur l'adaptation des structures permettant l'accueil de la biodiversité sur les campus ainsi qu'au sein des établissements scolaires. La mise en place de nichoirs, de marres ou d'autres structures doit absolument respecter les conditions de développement et d'épanouissement des espèces qu'elle vise. Pour cela, un accompagnement par des expertEs semble

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

indispensable. La FAGE demande donc que le développement, au sein des établissements scolaires et des campus, de structures d'accueil favorisant la biodiversité soit adaptée aux conditions de vie des espèces qu'il cible (ex : marres, nichoirs, etc.) et réfléchi avec l'accompagnement d'expertEs.

Sur le pan de la rénovation et de la gestion des bâtiments, les établissements ont également un travail à fournir. L'ADEME estime que 75% du CO2 émis par un bâtiment provient de la phase de construction.⁶ La loi climat et résilience du 22 août 2021 a fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050. La ZAN a pour objectif de limiter l'artificialisation des sols pour limiter l'étalement urbain et la consommation des terres naturelles, agricoles et forestières. Cette limite permet de protéger les écosystèmes, la biodiversité et les ressources naturelles.

Afin de garantir cette protection des espace naturels sur les campus, la FAGE demande que dossier de projet de construction votée en CA, intègre une justification quand celui-ci est sur une surface non artificialisée.

Enfin, l'entretien de ces espaces a un coût. Pour les faire perdurer et permettre leur pérennisation, les établissements doivent pouvoir flécher une partie de leur budget dans leur entretien. Par exemple, la création d'un cahier des charges des espaces verts pourrait permettre d'encadrer les travaux initiés, d'assurer la cohérence fonctionnelle de ceux-ci, de faciliter leur évaluation ensuite et de limiter les coûts en définissant clairement les exigences, les délais et le budget alloué. De plus, le respect de la biodiversité doit également être intégré dans les critères des appels d'offre faite pour aménager ces espaces. La FAGE demande l'ajout d'un critère de respect de la biodiversité dans les décisions économique de l'établissement (offre de marché public, cahier des charges des espace verts etc.).

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La mise en place d'une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur, fléchée sur le plan biodiversité des schémas directeurs DD&RSE des universités avec une précision sur la trame verte et bleue ;
- Le développement, au sein des établissements scolaires et des campus, de structures d'accueil favorisant la biodiversité, adaptées aux conditions de développement des espèces qu'elles ciblent (ex : marres, nichoirs, etc.) et réfléchies avec l'accompagnement d'expertEs ;
- La présentation d'une justification intégrée au dossier de projet de construction voté en CA, quand celui-ci est sur une surface non artificialisée ;
- L'ajout d'un critère de respect de la biodiversité dans les décisions économiques de l'établissement (offre de marché public, cahier des charges espace verts, etc.).

FOCUS : Les plans vraiment verts – AFNEG⁷

A travers son document "Les plans vraiment verts", l'AFNEG propose des solutions pour faire entrer la nature dans les campus par la création d'îlots de verdure, d'espace de tranquillité, d'échange, d'éducation et de détente. Par une "gestion différenciée" et un ancrage réseau dans la trame verte et bleue, ce projet a pour objectif de restaurer la biodiversité des espace urbanisés.

C / Favoriser la mobilité douce pour des campus accessibles et durables

Selon une étude IPSOS⁸, malgré la prédominance de la voiture dans les habitudes de déplacement en France, les comportements évoluent vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement. En effet, 16% des foyers possèdent un ou plusieurs vélos électriques, et 41% des FrançaisEs prennent les transports en commun régulièrement. De plus, les intentions futures montrent un intérêt croissant pour les mobilités douces : 33% des françaisEs déclarent vouloir marcher davantage dans les années à venir, et 30% envisagent d'utiliser plus souvent un vélo classique.

Face à ces évolutions, l'aménagement des espaces universitaires doit s'adapter pour encourager et faciliter l'utilisation des mobilités douces. Le Plan "Climat-biodiversité et transition écologique" du MESR⁹, lancé en novembre 2022, impose aux opérateurs IGEs de l'enseignement supérieur et de la recherche de réviser ou d'élaborer des schémas directeurs de développement durable et de responsabilité sociétale (DD&RSE). **Il est crucial que ces schémas intègrent des indicateurs à propos des mobilités qui soutiennent la transition écologique dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR).**

Pour cela, plusieurs actions peuvent être mises en œuvre :

- **La création et l'amélioration des infrastructures cyclables :** Les universités devraient collaborer avec les collectivités territoriales pour développer des voies cyclables sécurisées reliant les campus aux principaux lieux de vie des étudiantEs.
- **La mise en place de garages à vélos sécurisés :** Chaque campus devrait disposer de suffisamment d'espaces sécurisés pour le stationnement des vélos, afin de garantir leur protection contre le vol et les dégradations.

8 - Baromètre de la mobilité - IPSOS, 2024

9 - Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - MESR, 2022

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

- **L'aménagement de zones piétonnes** : Des espaces piétons, accessibles aux personnes à mobilité réduite, doivent être développés pour favoriser les déplacements à pied et garantir la sécurité des usagerEs.

Ces mesures, en plus de réduire l'empreinte carbone des établissements, amélioreraient la qualité de vie des étudiantEs en offrant des alternatives pratiques, sûres et écologiques aux déplacements.

Alors qu'en 2023 le budget alloué aux mobilités s'élevait à 145,68€ en moyenne pour unE étudiantE¹⁰, il est nécessaire de tenir compte de l'importance de ce poste de dépenses simplement lié au fait de se déplacer, dans le budget des étudiantEs. Cette moyenne de plus de 145€ par mois prend notamment en compte les transports en commun, plébiscités par 52% des étudiantEs en moyenne¹¹. Cependant, si actuellement les bienfaits sociétaux et sanitaires (maintien d'une activité physique pour rejoindre sa station de métro, ou sa correspondance) ou encore environnementaux (baisse des GES et de la pollution) de l'utilisation des transports en commun ne sont plus à prouver, il n'en reste pas moins que cette action coûte plus cher aux jeunes au quotidien.

Certaines métropoles, telles que Dunkerque et Montpellier, ont été précurseuses dans la mise en place de la gratuité de leurs transports. L'initiative, permettant de lutter contre les inégalités sociales tout en répondant aux enjeux de transition écologique en milieu urbain (pollution, zone de chaleur, ...), doit être démultipliée sur le reste du territoire. Les étudiantEs, conscientEs des enjeux environnementaux, sont demandeurEUSEs quant à l'utilisation de mobilités douces au sein de leurs territoires d'études. Mais, iels se retrouvent souvent confrontéEs à des problématiques financières compromettant celle-ci. Iels bénéficieraient et contribueraient à la protection de l'environnement si **la gratuité des transports en commun pour les étudiantEs était mise en place, comme le demande la FAGE.**

10 - Indicateur du coût de la rentrée - FAGE, 2023

11 - Conditions de vie des étudiants : Transports et déplacements - OVE, 2020

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- L'aménagement de l'espace pour favoriser les mobilités douces en intégrant des indicateurs de mobilité dans les schémas directeurs DD&RSE et les schémas directeurs de la vie étudiante des établissements d'ESR ;
- La mise en place d'aides aux mobilités actives, par :
- La mise à disposition de garages à vélo sécurisés sur tous les campus ;
- Une accessibilité en pistes cyclable à tous les établissements d'ESR, via un travail collaboratif avec les collectivités territoriales ;
- L'établissement de zones piétonnes adaptées aux personnes à mobilité réduite sur tous les campus ;
- La gratuité des transports en communs pour l'ensemble des étudiantEs.
- L'intégration des villes/métropoles dans la construction du plan mobilité des schémas directeurs afin de permettre que l'ensemble des campus soient desservis en transports en commun et mobilité douce (ex : travailler sur de nouvelles voies cyclables pour relier les lieux de vie des étudiantEs et lieux de formation).

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

D / Rénover pour un avenir durable : le défi du bâti

Principal consommateur d'énergie, le bâti doit s'adapter pour respecter les limites des ressources planétaires et réduire son impact climatique. Un article de l'ADEME¹² place le secteur du bâtiment comme premier secteur en matière de consommation d'énergie (chauffage, climatisation, équipement, éclairage, ...).

De plus, l'Observatoire National de la Rénovation Energétique¹³ estime le nombre de "passoires énergétiques" à 6,6 millions de logements sur 37 millions au total soit 17,8% du parc au 1er janvier 2023. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2022 où l'on comptait 19,5% de passoires énergétiques.

L'ADEME met en lumière la nécessité de rénover l'ensemble des bâtiments afin de diminuer la consommation d'énergie du parc immobilier qui représente actuellement 44% de la consommation d'énergie en France. Le parc du bâti universitaire n'est pas exempt de cette consommation. Dans la même dynamique que celle impulsée nationalement pour le parc immobilier, les universités et établissements d'ESR doivent mettre en place une stratégie afin de parvenir à la rénovation et à l'efficacité énergétique de leur bâti. Pour cela, la FAGE demande la mise en place d'un plan de rénovation du bâti universitaire pour chaque établissement d'ESR, pouvant être déployé via l'intégration d'un critère au sein de chaque Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP).

Si les rénovations ne sont pas faites avec une perspective de durabilité, cela peut entraîner une obsolescence rapide des améliorations et nécessiter de nouvelles interventions à court terme, augmentant ainsi l'impact environnemental. Pour pallier le frein économique lié à la rénovation du bâti universitaire, la FAGE demande un fléchage défini du budget sur la rénovation du bâti universitaire via les COMP en précisant les objectifs de durabilité de

12 - Bâtiments - Agence de la transition écologique (ademe.fr)

13 - ONRE, [le parc de logements par classe de performance énergétique, 2023](#)

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

celle-ci. Insuffisant à lui seul, le financement par les COMP doit également s'accompagner d'une augmentation nécessaire de la Subvention pour Charge de Service Publique.

En outre d'un COMP, la FAGE se positionne en faveur de la mise en place de Schémas Pluriannuels de la Stratégie Immobilière (SPSI) et d'inclure dans ceux-ci un volet sur la transition écologique, sur la performance énergétique des bâtiments, et sur l'action en faveur de la biodiversité au sein des campus. Ces SPSI pourront être rédigés par les services centraux et votés en conseils. Les éluEs étudiantEs pourront ainsi être proactifVEs sur la rédaction de ce schéma.

En complément des travaux sur la consommation d'énergie, il est nécessaire d'avoir un suivi de l'évolution de la consommation du parc immobilier. Afin de mesurer l'évolution de ces travaux, l'ADEME coordonne depuis 2020 la plateforme OPERAT¹⁴ (Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire). Celle-ci recense la déclaration des consommations d'énergie et le suivi de la performance énergétique afin d'accompagner les propriétaires dans le respect des objectifs de réduction de la consommation d'énergie. A la création de cette plateforme s'intègre le décret du 23 juillet 2019 cadrant le plan Eco Energie Tertiaire. Celui-ci engage les acteurICEs du secteur des bâtiments tertiaires à réduire leur consommation d'énergie visant -40% pour 2030 et -60% pour 2050. Les propriétaires et exploitantEs de bâtiments à usage tertiaire sont soumis, via le dispositif Eco Energie Tertiaire, à une obligation de reporting immobilier sur la plateforme OPERAT.

Le bâti universitaire, comprenant salles de cours, bureaux, bibliothèque etc. est considéré comme bâtiments à usage tertiaire. Dans ce contexte, elle est soumise à l'obligation de reporter les consommations de ses bâtiments sur la plateforme. La FAGE demande l'application effective de ce reporting immobilier afin d'avoir un suivi des consommations des bâtiments universitaires.

14 - Plateforme OPERAT – ADEME

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La mise en place d'un plan de rénovation du bâti universitaire par chaque établissement d'ESR, pouvant être déployé via l'intégration d'un critère au sein de chaque Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) ;
- Un fléchage défini du budget alloué à la rénovation du bâti universitaire via les COMP et une augmentation nécessaire de la SCSP ;
- La rédaction de SPSI (Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière) et leur vote en conseils centraux intégrant un pan sur la rénovation du bâti ;
- L'application effective du reporting immobilier sur la plateforme de l'OPERAT chaque année.

E / Vers un établissement plus écologique : stratégies pour réduire l'empreinte environnementale

La transition écologique, est devenue une priorité incontournable pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Face à l'urgence climatique et aux engagements internationaux, les établissements d'ESR se doivent d'adopter des mesures concrètes pour réduire leur empreinte environnementale. En tant qu'actrices clés dans la formation des futurEs citoyenNEs de notre société, les universités portent une responsabilité majeure dans l'intégration des pratiques durables et l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il est donc impératif de repenser et adapter les infrastructures, les modes de gestion énergétique et l'occupation des locaux pour aligner ces institutions sur une trajectoire écologique responsable.

Les systèmes de chauffage et de climatisation représentent une part significative de la consommation énergétique des établissements d'ESR, avec près de 50% de la consommation énergétique en Europe provenant de ces usages. Pourtant, seulement 23%¹⁵ de celui-ci est satisfait par des ressources renouvelables. La réduction du chauffage nocturne dans les zones peu fréquentées, comme les couloirs et halls, ainsi que la transition vers des systèmes de climatisation adiabatique¹⁶, plus respectueux de l'environnement, peuvent réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les locaux des établissements sont souvent sous-utilisés, particulièrement en dehors des périodes de cours, ce qui engendre une inefficacité énergétique. Une meilleure planification, gestion des emplois du temps et la mutualisation des espaces inter-filières ou encore inter-composantes optimiseraient l'utilisation des infrastructures, réduisant ainsi les besoins en chauffage et climatisation.

15 - Carbon footprint of higher education institutions - Kevin Nabor Paredes-Canencio & al., 2024

16 - Procédé naturel utilisant l'évaporation d'eau.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Cette approche contribue à minimiser la consommation énergétique liée au maintien de locaux inoccupés, diminuant ainsi l'empreinte carbone des établissements.

De nombreux établissements d'ESR continuent de dépendre de sources d'énergies non renouvelables, ce qui alourdit leur empreinte. **Passer à un fournisseur d'énergie renouvelable pourrait réduire quasiment immédiatement les émissions de GES associés à la consommation d'électricité.** Par exemple, les bâtiments utilisant des énergies renouvelables ont montré une réduction de leur empreinte carbone jusqu'à 85%¹⁷ comparé aux bâtiments traditionnels.

Sans une évaluation précise et régulière de leur empreinte carbone, il est difficile pour les établissements de mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces. Un bilan carbone publié et suivi de manière pluriannuelle est essentiel pour identifier les principaux postes d'émission et orienter les actions correctrices nécessaires.

Les actions isolées pour réduire l'empreinte des établissements sont insuffisantes sans une politique globale et systématique. Une politique de réduction des émissions, réévaluée annuellement, doit s'appuyer sur **le bilan carbone de l'établissement en prenant en compte à la fois les émissions directes de l'établissement (scope 1) mais également indirectes (scope 2 et 3) liés aux consommations énergétiques et aux usagers et être alignée sur les objectifs climatiques fixés par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et l'IPBED (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques).** Cette approche garantit une amélioration continue et permet de maintenir la dynamique de la transition énergétique.

17 - Drivers and Barriers in the Adoption of Green Heating and Cooling Technologies: Policy and Market Implications for Europe – Simon Pezzutto & al., 2024

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Les stratégies de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD&RSE) doivent intégrer des objectifs concrets de réduction des émissions de GES pour maximiser leur efficacité. **En intégrant ces objectifs aux schémas DD&RSE, les établissements renforcent leur engagement envers la durabilité et s'alignent sur les exigences mondiales de lutte contre le changement climatique.**

Depuis la loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, la directive 2014/24/UE du 26 février 2014 et, entre autres, l'ajout de l'article L541-15-10 du Code de l'environnement, il est clair que, lorsque les personnes publiques mènent des politiques d'achat, elles doivent prendre en compte les effets sur l'environnement de leur décision. L'article 55 de la loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ("loi AGECE") dispose que, à compter du 1er janvier 2021, des clauses relatives à l'économie circulaire dans les achats publics devront être incluses dans les contrats de commande publique. Ainsi, les acheteurs devront, « dès que cela est possible », prévoir dans les cahiers des charges des clauses et critères permettant de réduire la consommation de plastiques à usage unique, ou encore, privilégier les biens issus du réemploi.

Afin de relever les défis environnementaux et climatiques, les établissements d'enseignement supérieurs doivent adopter une politique d'achat prenant en compte des facteurs de durabilité et de respect de l'environnement.

En ce sens, **la FAGE demande l'inclusion systématique de clauses environnementales au sein des marchés publics de fournitures et de services, notamment concernant le renouvellement des flottes de matériels informatiques.** Corolairement, des critères d'analyse et d'évaluation des offres en matière environnementales doivent être adoptés.

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- Un changement des habitudes d'usage du chauffage et de la climatisation au sein des établissements d'enseignement supérieur, par la :
 - Diminution du chauffage la nuit dans les couloirs et halls ;
 - Diminution de la climatisation et un changement vers une climatisation adiabatique ;
- L'optimisation de l'utilisation des locaux, par agencement des emplois du temps et leur mise à disposition d'autres filières lors des périodes de creux ;
- Le changement de sources d'énergie pour le choix systématique d'un fournisseur d'énergie renouvelable ;
- L'établissement d'un bilan carbone (Scope 1 à 3) évalué, publié et suivi de manière pluriannuelle financé dans le cadre des COMP ;
- L'intégration aux schémas directeur DD&RSE d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- L'inclusion systématique de clauses environnementales au sein des marchés publics de fournitures et de services, notamment concernant le renouvellement des flottes de matériels informatiques.

FOCUS : OpenData de l'Université d'Evry¹⁸

L'Université d'Evry a mis en place une plateforme de visualisation de données dédiée à l'analyse et à l'exploitation des données ouvertes. Parmi celle-ci, un onglet dédié nommé "consommation énergétique de l'Université", nous permet de suivre l'évolution de la consommation électrique, la consommation de chauffage urbain et la consommation d'eau de l'université.

Ce système est un bon exemple permettant de suivre l'évolution en transition écologique des établissements.

PARTIE 2 - Affirmer la place de l'enseignement supérieur dans la sensibilisation de l'ensemble de la société par la diffusion et l'amélioration de l'accessibilité des ressources et connaissances en lien avec la transition écologique

Alors que la prise de conscience des impacts du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes s'amplifie, la jeunesse est en demande de formation sur les enjeux socio-environnementaux. De l'enseignement primaire jusqu'à la recherche, nos enseignements doivent aujourd'hui s'adapter et s'inclure dans une dynamique du respect des limites planétaires afin de permettre une transformation systémique de notre économie, notre mode de vie et l'adaptation de nos pratiques professionnelles.

A / Sensibiliser aux enjeux environnementaux dans le primaire et secondaire

Depuis 2021, l'éducation au développement durable est intégrée au code de l'éducation. L'article L312-19 dispose que l'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à la transition écologique. Elle permet la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs relatifs à la nature, à la nécessité de préserver la biodiversité, à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

L'urgence climatique et les défis sociétaux contemporains exigent une refonte des pratiques éducatives, en intégrant pleinement les enjeux de citoyenneté, de laïcité et d'environnement dans la formation des futurEs enseignantEs afin de leur donner des ressources leur permettant de transmettre ces savoirs. La FAGE propose l'intégration d'une Unité d'Enseignement (UE) spécifique dans les maquettes de formation des Licences de Sciences de l'Éducation et des Masters MEEF 1er et 2nd degré). Cette UE doit offrir des clés pédagogiques pour enseigner la transition écologique. Une telle approche permettrait aux futurEs enseignantEs d'aborder ces sujets de manière transversale et d'inculquer dès le plus jeune âge des comportements écoresponsables. La consultation nationale étudiante du RESES¹⁹ montre que 69% des étudiantEs souhaitent être mieux forméEs aux enjeux écologique et solidaire. Cette mesure répondrait donc à une attente forte de la jeunesse en matière d'éducation à l'environnement, et permettrait au professeur de respecter les indications du code de l'éducation en aillant les ressource pour l'appliquer.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Pour renforcer les compétences des enseignantEs en poste, la création d'un Diplôme Universitaire (DU) dédié à l'accompagnement de l'apprentissage en transition écologique apparaît comme une nécessité. Ce DU, destiné aux enseignantEs, pourrait inclure des enseignements sur l'écocitoyenneté, d'apprentissage d'action individuelle et collective et d'ouverture aux thématiques du développement durable et permettrait donc de combler une lacune de ressource des enseignantEs, tout en contribuant à créer une génération d'élèves plus consciente et plus active sur les questions environnementales.

Afin de structurer davantage l'engagement environnemental dans les établissements secondaires, la FAGE demande la désignation d'un membre de l'équipe professorale comme référentE expertE en matière de transition écologique. Cette référentE aurait pour mission de coordonner les actions liées à l'éducation au développement durable et d'accompagner les enseignantEs dans la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants. L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) montre que les initiatives locales, lorsqu'elles sont soutenues par des référentEs expertEs, ont un impact significativement plus fort sur les élèves. En instituant un tel rôle, chaque établissement pourrait devenir un lieu d'apprentissage écologique actif, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions menées.

La sensibilisation des lycéens aux enjeux environnementaux passe également par des actions concrètes et engageantes. La FAGE propose la création de "journées nationales de l'environnement", où des étudiantEs interviendraient au sein des collèges et lycées pour animer des ateliers, informer, et échanger avec les collégienNEs et les lycéenNEs. Ces journées, organisées au moins une fois par an, offriraient aux collégienNEs et aux lycéenNEs l'opportunité de dialoguer avec des pairs plus âgés, qui partagent leur expérience et leur engagement en faveur de la transition écologique.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

De plus, la valorisation de l'engagement des étudiantEs participantEs, sous forme d'UE optionnelle, d'UE transversale, de crédits ECTS, ou de points de moyenne, constituerait une reconnaissance officielle de leur contribution. Une enquête menée par l'ADEME²⁰ a montré que 70% des 15-25 ans accorde une grande importance aux sujets environnementaux. Cette initiative permettrait donc de répondre à cette demande tout en renforçant l'impact des actions de sensibilisation.

Enfin, pour amplifier l'impact des initiatives de sensibilisation, la FAGE préconise un travail collaboratif entre les universités, le rectorat, et les collectivités locales pour lancer une campagne de sensibilisation sur la transition écologique, intégrée aux enseignements d'Éducation Morale et Civique (EMC) dans les collèges et lycées. Cette collaboration pourrait permettre une harmonisation des messages et des pratiques, tout en bénéficiant des ressources et de l'expertise de chaque acteurICE impliquéE. Une étude de l'UNESCO a souligné l'efficacité des campagnes de sensibilisation lorsqu'elles sont menées en partenariat avec plusieurs institutions, augmentant ainsi la cohérence et l'ampleur des actions éducatives. En s'appuyant sur ce modèle, la campagne pourrait toucher un large public de jeune, renforçant leur compréhension des enjeux écologiques et leur motivation à s'engager.

Afin de permettre aux établissements de pouvoir mettre en place ces actions, la FAGE demande un développement et un financement accru, par le rectorat et les collectivités locales, des projets de classes, de cycles et d'école en lien avec la transition écologique.

En 2020, le ministère de l'éducation nationale annonçait la généralisation de la mise en place d'éco-délégué dans les écoles et les établissements scolaires. L'objectif était d'enrayer l'éducation au développement durable à la fois sur les programmes d'enseignement qui ont été renforcés dans ce domaine et sur le

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

développement de projets pédagogiques. Cependant, la mise en place et le fléchage des éco-délégué n'est pas égale dans tous les établissements. Pour cela, la FAGE une mise en place effective des éco-déléguéEs dans l'ensemble des établissements du primaire et du secondaire et leur donner de réels moyens d'action en leur sein. L'éducation au développement durable doit se faire par différent moyen afin d'encre les apprentissages dans le réel. L'intégration de modèles éducatifs variés tels que des classes vertes, l'intervention d'acteurICEs expertEs et d'atelier au sein des enseignements au Développement Durable permettrait aux jeunes de mieux appréhender les enjeux.

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- L'intégration d'une UE spécifique dans les maquettes de formation des Licences de Sciences de l'Éducation et des Masters MEEF 1er et 2nd degré. Cette UE devra donner des clefs d'apprentissage sur la pédagogie en transition écologique ;
- La création d'un DU à destination des enseignantEs sur l'accompagnement de l'apprentissage en transition écologique ;
- La désignation d'unE référentE expertE au sein de l'équipe professorale des établissements du secondaire ;
- La création de "journées nationales de l'environnement" dans le but de faire intervenir des étudiantEs au sein des collèges et/ou lycées pour sensibiliser, faire des ateliers, informer et échanger avec les collégienNEs et lycéenNEs au moins une fois par an, avec la possibilité de valorisation de l'engagement (UEO, UE transversale, ECTS, points moyenne...) pour les étudiantEs participantEs ;
- L'impulsion sur les territoires d'un travail en collaboration entre les universités, le rectorat et les collectivités concernées pour mettre en place une campagne de sensibilisation sur la transition écologique à destination des collégienNEs et/ou lycéenNEs via les enseignements d'Éducation Morale et Civique (EMC) et toutes autres matières pertinentes, pour que cela enrichisse leur parcours citoyen.
- Un développement et un financement accru, par le rectorat et les collectivités locales, des projets de classes, de cycles et d'école en lien avec la transition écologique.
- Une mise en place effective des éco-déléguéEs dans l'ensemble des établissements du primaire et du secondaire et leur donner de réels moyens d'action en leur sein.
- L'intégration de modèles éducatifs variés tels que des classes vertes, l'intervention d'acteurICEs expertEs et d'atelier au sein des enseignements au Développement Durable

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

B / Former les étudiantEs aux enjeux environnementaux

D'une part, un établissement d'ESR, au-delà de la perspective d'apporter des connaissances et compétences dans le but d'obtention d'un diplôme, contribue à former les individus dans leur globalité dans un objectif d'insertion sociale. D'autre part, car elle représente un enjeu de société, la transition sociale et écologique nécessite que chaque membre de la société se saisisse et développe des compétences individuelles en la matière. C'est pourquoi il est inenvisageable de ne pas impliquer les établissements d'ESR dans la formation des étudiantEs aux problématiques et pratiques environnementales.

Dans cette visée, le MESR diffuse en juin 2023 une note de cadrage et de préconisations²¹ intitulée « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1er cycle ». Cette note de cadrage, survenue à la suite de la motion de la FAGE déposé au Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER) comporte parmi ces indications, la préconisation de mise en place d'un "enseignement d'au moins 30 heures de cours, n'incluant pas les heures travaillées (travail personnel des étudiantEs), qui seront définies par les établissements". **La FAGE soutient cette démarche, et réclame l'intégration de cette mesure au code de l'éducation**, de manière à lui accorder un caractère obligatoire pour les établissements d'ESR, et non plus indicatif.

Depuis de nombreuses années, dans un souci de concordance entre les formations et les activités professionnelles, la pédagogie avec approche par compétences se généralise dans les établissements d'ESR.

21 - note de préconisations "Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1er cycle" - MESR, 2023

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Ainsi, tout type de diplôme ou certification reconnuE par l'Etat se trouve inscritE dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), géré par France Compétences, sous la forme d'une fiche détaillant un ensemble de blocs de compétences. Dans une perspective d'intégration de la formation tout au long de la vie à la transition écologique et sociale à l'ensemble des formations initiales et continues délivrées en France, [la FAGE propose, concernant les exigences des fiches RNCP et par extension des référentiels de formation, l'intégration des compétences en matière de transition socio-écologique dans l'ensemble des fiches de certifications inscrites au RNCP.](#)

Toutefois, rendre obligatoire des enseignements et les valoriser nécessite de formuler des propositions quant au contenu de ces enseignements en rapport avec les objectifs qu'ils sont censés atteindre. Ainsi, de manière progressive dans le parcours d'études supérieures, il est indispensable d'instaurer des enseignements de transition socio-écologique dès la première année d'études supérieures, destinés à un public non sensibilisé, et amenés à s'approfondir les années suivantes. Ainsi, ces enseignements comprendraient une sensibilisation aux enjeux environnementaux en première année, basée sur le Socle Commun de Connaissances et de Compétences (S3C) publié en septembre 2023 par l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable²² (UVED). En effet, le S3C comporte cinq modules thématiques sur le concept d'anthropocène, c'est-à-dire l'avènement des humains comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques. Pour amorcer cette proposition, [la FAGE demande l'intégration d'un module obligatoire au sein d'une Unité d'Enseignement transversale en L1 intitulée "Citoyenneté, démocratie et écologie" permettant une éducation aux enjeux écologiques mais pas seulement.](#) En créant un espace de débat et de compréhension des enjeux de société globaux, elle serait la première pierre dans la formation des étudiantEs à la transition écologique.

22 - Dépêche "L'Uved ouvre un "socle commun de connaissances et de compétences transversales sur l'anthropocène" à la rentrée 2023" - AEF, 2023

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

En deuxième et troisième année, dans tout cursus type licence et équivalents, les enseignements environnementaux prendraient la forme de découverte de ressources, thématiques directement en lien avec le domaine d'études de l'étudiantE. Ces types d'enseignements pourraient être poursuivis tout au long du second cycle, et adaptés le plus possible aux évolutions des spécificités de la formation suivie.

La mise en place de tous ces enseignements ne saurait se faire sans prendre en compte les évolutions de l'innovation pédagogique dans l'ESR, l'importance de la proximité enseignantEs-étudiantEs et de l'éducation pair à pair. Ainsi, il est essentiel que les enseignements à la transition écologique intègrent une partie pratique sous forme d'ateliers, d'enseignements dirigés ou de sorties pédagogiques.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- L'intégration au code de l'éducation des 30 heures d'enseignement allouées à la transition écologique préconisées par le MESR ;
- L'intégration des compétences en matière de TE dans l'ensemble des fiches relatives à des certifications inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- L'intégration de la formation à la Transition Ecologique tout au long du parcours d'enseignement supérieur de l'étudiantE. Elle doit être accessible à un public non-sensibilisé en Licence 1 et doit se développer et s'approfondir les années suivantes. Elle doit intégrer :
 - Une partie de sensibilisation aux enjeux environnementaux (ex : Licence 1) basée sur le S3C de l'UVED ;
 - Et une partie de ressources et de lien avec le domaine d'études de l'étudiantE (ex : Licence 2 et 3) ;
- Que les enseignements à la transition écologique intègrent une partie pratique sous forme d'ateliers, d'enseignements dirigés ou de sorties pédagogiques ;
- L'intégration d'un module obligatoire intitulée "Citoyenneté, démocratie et écologie" au sein d'une UE transversal en L1, permettant une éducation aux enjeux écologiques et créant un espace de débat et de compréhension des enjeux de société globaux.

FOCUS : S3C UVED²³

L'Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable a sortie en 2023 un socle commun de connaissances et de compétences transversales sur l'anthropocène²⁴ (S3C) à destination des enseignantEs et des équipes pédagogiques. Ce travail, effectué à la suite du rapport "sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur" guidé par Jean Jouzel, vise à transmettre aux étudiantEs des clefs de compréhension liées aux enjeux environnementaux. Il s'articule en 5 modules :

- Le système terre à l'anthropocène
- Les relations Humains-Nature(s) en anthropocène
- Mode d'action en anthropocène
- Récits et controverses en anthropocène
- Eduquer à/en/par l'anthropocène

FOCUS : Ma petite planète²⁵

Ma Petite Planète est un challenge par équipes proposant des défis écologiques à vivre collectivement pendant 3 semaines. Il peut être mis en place par une Université, une UFR ou une classe à destination des étudiantEs, du personnel ou des deux. Chaque jour, un challenge est proposé autour de la transition des pratiques et la compréhension des enjeux environnementaux. Ce challenge peut être un moyen ludique de raccrocher un public non sensibilisé à la transition écologique en complément d'un module de formation adapté au cursus.

23 - Moodle UVED

24 - Nouvelle époque géologique.

25 - Ma Petite Planète

C / Les associations étudiantes comme lien avec le public étudiant

Il n'est plus à prouver que dans l'espace de l'enseignement supérieur et de la recherche, les associations étudiantes sont des vecteurs importants de dynamisation des campus, de sensibilisation et de transmission d'informations auprès des étudiantEs. En effet les interactions de pairs à pairs et l'éducation populaire qu'elles mettent en œuvre au quotidien font d'elles de parfaites ambassadrices de la sensibilisation et de la promotion de la transition écologique auprès des jeunes.

Pourtant, le potentiel de celles-ci n'est pas toujours reconnu par les établissements, et il est parfois même compliqué d'avoir accès à de l'accompagnement pour leur développement, leur valorisation et leur pérennisation.

Dans cette optique, offrir aux associations étudiantes la possibilité de voir leurs actions de promotion et de sensibilisation à la transition écologique reconnues et valorisées renforcerait la visibilité de leurs initiatives. Cela contribuerait à la réputation des établissements d'enseignement supérieur auxquels elles sont affiliées. Cela impliquerait également une responsabilisation accrue, soutenue par les services des établissements, dans le cadre de leurs engagements. Les établissements ont donc également un rôle à jouer dans la possibilité de former ces associations. Il est nécessaire que ceux-ci offrent la possibilité aux associations étudiante de se former sur les enjeux environnementaux en faisant appel à des intervenantEs expertEs.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

Par ailleurs, cette valorisation ne pourrait se faire sans un appui financier de la part des établissements, pour la promotion de la transition écologique sur l'ensemble des projets que les associations étudiantes mettent en place au quotidien, mais également pour qu'elles puissent proposer des actions spécifiques sur la thématique. C'est pourquoi la FAGE propose qu'un fléchage sur le respect environnemental puisse être intégré au sein des chartes de demande de financement des initiatives étudiantes (FSDIE, CVEC, et toute nomenclature adoptée par les établissements).

En cohérence avec cette proposition, la poursuite de la mise en place d'appels à projet pour permettre aux associations de développer leurs actions sur la thématique de la transition écologique, dans la limite de leur champ d'action, est nécessaire pour la diversification des projets et critères spécifiques à la promotion de la transition écologique auprès des étudiantEs et plus généralement des jeunes.

Pour finir, les étudiantEs étant la cible première de l'ensemble des actions et propositions de cette partie, leur intégration directe dans cette promotion ne pourra qu'être complémentaire à tout l'accompagnement des associations étudiantes cité ci-dessus. C'est pourquoi, pour compléter l'ensemble de ses propositions, la FAGE propose la création de postes d'étudiantEs relais TE, chargéEs de réaliser des actions de sensibilisation et de contribuer à l'application des politiques de TE sur les campus.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La mise en place d'une formation sur la thématique au sein de chaque établissement d'ESR à destination des associations étudiantes, délivrée par les universités via des expertEs de la transition écologique ;
- Un fléchage sur le respect environnemental dans les chartes de demande de financement des initiatives étudiantes ;
- La poursuite de la mise en place d'appels à projets pour permettre aux associations de développer leurs actions sur cette thématique, dans la limite de leur champ d'action.
- La création de postes d'étudiantEs relais TE chargés de réaliser des actions de sensibilisation et de contribuer à l'application des politiques de TE sur les campus.

FOCUS ECOFEST²⁶

Le label Ecofest, créé en 2006 par l'association ImpAct de Grenoble École de Management, certifie le caractère écoresponsable de tout type d'événement. Ce label repose sur un cahier des charges élaboré à partir des travaux de l'ADEME et des contributions de diverses associations étudiantes. Il couvre des domaines tels que la gestion des déchets, les modes de communication, le transport, l'alimentation, la sensibilisation aux enjeux de transition socio-écologique ainsi que les partenariats. L'obtention du label passe par plusieurs phases d'audit, à la fois sur dossier et sur le terrain, réalisées gratuitement par les bénévoles des différentes antennes de l'association.

D / Apprendre à transmettre : formation du personnel pédagogique

Face à l'urgence climatique, il est essentiel que le personnel pédagogique comprenne les enjeux environnementaux pour intégrer ces connaissances dans les enseignements de manière transversale. **Le suivi d'une formation préliminaire, assurée par des organismes experts, permettrait de sensibiliser les enseignantEs aux impacts du changement climatique et aux stratégies d'adaptation nécessaires.** Cette formation rendue obligatoire pour les enseignantEs en poste ou en prise de poste garantirait une cohérence et une pertinence des contenus pédagogiques.

Les rapports récents, comme celui dirigé par Jean Jouzel²⁷, insistent sur la nécessité de former les acteurICEs de l'enseignement supérieur pour intégrer la transition écologique dans leurs pratiques pédagogiques. Cette formation permettrait de répondre à l'urgence climatique en éduquant les futurEs décideurEUSEs et en intégrant la durabilité dans toutes les disciplines.

La recherche scientifique sur la transition écologique est en constante expansion, mais les ressources sont souvent éparpillées, ce qui limite leur accessibilité et leur utilisation. **La création d'une plateforme nationale accessible recensant les ressources scientifiques (thèses, publications, etc.) classées par domaine de recherche faciliterait l'accès aux informations pertinentes pour les enseignantEs-chercheurEUSEs.** Ex : "Cartographie des formations ressources pédagogiques sur la transition écologique"²⁸

Il est important que les enseignantEs-chercheurEUSEs intègrent les principes de la transition écologique dans leurs disciplines respectives. Pour ce faire, **des modules complémentaires obligatoires, développés par des expertEs et disponibles en distanciel, tels que des MOOC, doivent être intégrés à leur formation continue.** Le renforcement de la formation continue pour les enseignantEs-chercheurEUSEs est une réponse directe aux

27 - Rapport " Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur" - Jean Jouzel, 2022

28 - Cartographie des formations et ressources pédagogiques sur la transition écologique - FPTE, 2023

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

recommandations pour intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'enseignement supérieur. Cette mesure permettrait d'assurer que touTEs disposent des connaissances nécessaires pour former les étudiantEs sur les défis environnementaux.

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- Le suivi obligatoire d'une formation préliminaire sur les enjeux environnementaux, assurée par des organismes experts, pour le personnel pédagogique en poste ou en prise de poste. Ceci dans l'objectif de comprendre la nécessité de mise en place d'actions et de stratégies adaptées au changement climatique de manière transversale dans les enseignements ;
- La création d'une plateforme nationale de recensement des ressources scientifiques (thèses, publications...) sur la transition écologique avec une classification par domaine de recherche.
- L'intégration de modules complémentaires obligatoires de formation sur la transition écologique dans la formation des enseignantEs chercheurEUSEs, par l'intervention d'intervenantEs expertEs ou la création de modules en distanciel (MOOC etc.) ;
- Le développement des ressources pédagogiques et des formations continues abordant la transition écologique pour accompagner les enseignantEs chercheurEUSEs dans la création de leurs enseignements.

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

E / Infuser la transition écologique dans l'ensemble des postes : formation du personnel de l'université

Afin de garantir que les établissements d'enseignement supérieur s'alignent sur les exigences environnementales actuelles, **il est nécessaire que le personnel BIATSS (Bibliothèques, IngénieurEs, Administratif, TechnicienNEs, de Service et de Santé) reçoive une formation obligatoire, qu'il soit en poste ou en prise de poste.** Cette formation doit être dispensée par des organismes experts en la matière, assurant ainsi un haut niveau de qualité et de pertinence.

Cette initiative ne doit pas être vue simplement comme une obligation administrative, mais comme un véritable levier pour transformer les pratiques au sein de universités. En intégrant une perspective écologique dans tous les aspects de la gestion et de l'organisation universitaire, les établissements peuvent non seulement réduire leur empreinte écologique, mais aussi devenir des modèles de durabilité pour les étudiantEs et la société en général. La formation sur ces enjeux doit ainsi être conçue comme une étape fondamentale dans la construction d'une université résiliente, capable de s'adapter aux mutations climatiques tout en continuant à remplir ses missions d'enseignement, de recherche et de service à la communauté.

Pour que cette formation soit véritablement efficace et intégrée au quotidien des personnels, **il est également nécessaire de libérer du temps dans leurs emplois du temps.** La participation à des séminaire et à des sessions de formation continue ne doit être perçue comme une surcharge mais bien comme une opportunité de développement professionnel et personnel. Ce temps leur permet également de contribuer activement à la mise en œuvre de pratiques durables dans leurs fonctions quotidiennes.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Ce renforcement des capacités internes, soutenu par une politique ambitieuse de formation et d'accompagnement permettra aux universités de s'inscrire pleinement dans une dynamique globale de transition écologique, tout en assurant un cadre propice à l'épanouissement de tout un chacun.

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La formation obligatoire du personnel BIATSS de l'établissement en poste ou en prise de poste sur les enjeux environnementaux par des organismes experts. Ceci dans un objectif de comprendre la nécessité de mise en place d'actions et de stratégies adaptées au changement climatique de manière transversale ;
- L'intégration effective de temps rémunéré, pour les personnels de l'université, dédiés à de la formation continue aux enjeux de transition écologique.

PARTIE 3 - La recherche au cœur des transitions : catalyseur d'un avenir durable

Face aux défis majeurs posés par le changement climatique et les crises socio-environnementales, il est devenu impératif pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'adopter des pratiques durables et responsables. Seulement, ces enjeux de transition écologique ne doivent pas uniquement être ajoutés en tant qu'éléments périphériques, mais doivent être incorporés de manière transversale et spécifique dans l'ensemble des processus de recherche. Cela signifie revoir les priorités, les méthodes, et les objectifs de la recherche académique pour qu'ils soient en adéquation avec l'urgence écologique actuelle. Une telle transformation requiert une réorientation des axes de recherche, des pratiques d'enseignement, et des politiques institutionnelles vers des modèles qui privilégient la durabilité, l'éthique, et l'impact social et environnemental.

C'est pourquoi la FAGE propose une série de mesures visant à intégrer ces enjeux au cœur du fonctionnement de la Recherche et de ses instances, au sein de l'ESR. Ces propositions sont pensées non seulement pour répondre aux urgences environnementales, mais aussi pour préparer les chercheurEUSEs et les enseignantEs à devenir des acteurICEs clés de la transition écologique.

A / Changer le modèle de la recherche : innover pour un futur durable

Pour qu'une intégration transversale et spécifique des enjeux de la transition écologique au sein des instances de la recherche académique soit réellement efficace, elle doit s'accompagner d'une transformation profonde et donc une remise en question du modèle actuel de la recherche au sein des établissements. En effet, les mesures proposées dans cette partie visent à transformer les laboratoires et les instituts de recherche en acteurs exemplaires de la transition écologique, tout en favorisant une recherche responsable et durable.

Dans ce sens, la “slow science” étant un concept prônant une recherche scientifique moins axée sur la productivité immédiate et plus sur la qualité, la réflexion, et l'impact à long terme, **le développement des démarches de “slow science” au sein des instituts de recherche** est une position que porte la FAGE. En demandant son développement, la FAGE souhaite que les chercheurEUSEs puissent travailler dans un environnement qui privilégie la profondeur et la durabilité de la recherche, plutôt que la compétitivité et la course aux publications. Ce changement de paradigme permettrait aux scientifiques de prendre le temps nécessaire pour explorer les problématiques en profondeur, contribuant ainsi à des solutions plus innovantes et plus adaptées aux enjeux socio-environnementaux.

De plus, **l'intégration de critères socio-environnementaux dans les fiches de poste des enseignantEs-chercheurEUSEs** représente un levier stratégique pour orienter la recherche vers des thématiques cruciales pour l'avenir. La FAGE propose que ces critères deviennent un standard dans les processus de recrutement et d'évaluation. En effet, il est essentiel que les

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

chercheurEUSEs soient incitéEs à développer des projets prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux, afin que la recherche produite soit en adéquation avec les besoins urgents de la société. Cette démarche permettrait également de valoriser les travaux qui contribuent activement à la transition écologique, en alignant les priorités des laboratoires avec les objectifs de développement durable.

Pour garantir que la recherche académique joue un rôle moteur dans la transition écologique, la FAGE demande également la création, dans chaque laboratoire, d'un axe de recherche spécifiquement dédié à la transition socio-environnementale. Cet axe permettrait de fédérer les efforts des chercheurEUSEs autour d'un objectif commun : développer des connaissances et des innovations qui répondent aux défis du changement climatique, de la perte de biodiversité, et des inégalités sociales. En structurant la recherche autour de cet axe, les laboratoires seraient non seulement en mesure de produire des résultats directement applicables, mais ils pourraient aussi attirer des financements dédiés à ces thématiques prioritaires.

En addition à tout cela, la gestion des ressources et des achats dans les laboratoires de recherche a un impact direct sur leur empreinte écologique. La FAGE propose donc que chaque laboratoire élabore une charte sur la politique d'achats, intégrant des cadrages stricts sur l'inventaire, le type de produits achetés, la proportion de produits éco-responsables, la gestion des stocks et l'utilisation de matériel d'occasion. Cette charte constituerait un cadre clair pour orienter les pratiques d'achat vers des choix plus durables, limitant ainsi l'impact environnemental des laboratoires. Par exemple, l'acquisition de matériel d'occasion ou de produits à faible empreinte carbone pourrait devenir une norme, contribuant à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

La transition écologique ne peut se réaliser sans une prise de conscience collective et une montée en compétence généralisée. La FAGE insiste donc sur l'importance de **rendre obligatoire la formation de l'ensemble des membres des instituts de recherche sur les enjeux environnementaux, la transition écologique et le développement soutenable**. Cette formation, dispensée de manière continue, doit permettre à chaque acteurICE du monde académique de comprendre les défis actuels, d'adopter des pratiques responsables, et de contribuer activement à la transformation de leur environnement de travail. Au-delà de la simple sensibilisation, cette initiative vise à ancrer une culture de la durabilité au sein des établissements, préparant ainsi le terrain pour une recherche plus résiliente et en phase avec les réalités écologiques.

Nous le savons, les déplacements professionnels représentent une source significative d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de la recherche. Afin de réduire cet impact, **la FAGE propose que les laboratoires s'engagent à ne pas financer de vols en avion lorsque le trajet en train est possible en moins de 8 heures, même si l'avion est moins cher**. Ce principe permettrait de diminuer considérablement les émissions de GES liées aux voyages, tout en favorisant des modes de transport plus respectueux de l'environnement. Afin de valoriser l'utilisation de ces mobilités, il est nécessaire de décompter du temps de travail, le temps passé dans les transports. En parallèle, chaque laboratoire peut **fixer un quota précis d'émissions de GES par an pour les déplacements professionnels, tant au niveau individuel que collectif**. Ce quota serait un outil de gestion efficace, incitant à une utilisation plus rationnelle des ressources et à une meilleure planification des déplacements.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Dans la continuité, la transparence et l'auto-évaluation sont des éléments essentiels pour toute démarche de réduction des émissions de GES. La FAGE demande donc que chaque laboratoire procède au calcul de ses émissions de GES, avec une publication et un suivi régulier de ces données. Ces informations doivent être rendues publiques et accessibles, permettant ainsi d'ajuster les stratégies de réduction en fonction des résultats obtenus. En rendant ces données disponibles, les laboratoires peuvent également se comparer entre eux, favorisant une émulation positive et l'adoption de bonnes pratiques au sein de la communauté scientifique.

Enfin, pour renforcer la responsabilité et l'engagement des laboratoires, la FAGE propose qu'un bilan carbone soit réalisé et présenté annuellement lors de la Commission Recherche de l'université. Ce bilan, basé sur des données précises et vérifiables, doit servir de base pour évaluer l'efficacité des mesures prises et orienter les politiques futures. Il s'agit d'un moment clé pour faire le point sur les progrès réalisés, identifier les marges d'amélioration, et réaffirmer l'engagement de l'établissement dans la lutte contre le changement climatique.

Ces propositions de la FAGE, ambitieuses, sont nécessaires pour aligner la recherche scientifique sur les exigences de notre époque. En adoptant ces mesures, les laboratoires et les instituts de recherche peuvent devenir des modèles de durabilité et de responsabilité, contribuant activement à la construction d'un avenir plus juste et plus respectueux de l'environnement. En intégrant ces enjeux de manière systématique, les établissements d'enseignement supérieur peuvent devenir de véritables catalyseurs de changement, en formant non seulement des chercheurEUSEs et des professionnelLEs capables de répondre aux défis du futur, mais aussi en contribuant activement à la construction d'une société plus résiliente et

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

équitable. La recherche doit ainsi évoluer pour ne plus être uniquement une quête de savoir, mais aussi un outil puissant au service de la transition écologique et sociale.

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- Le développement de démarches de slow science au sein des instituts de recherche ;
- L'intégration de critères socio-environnementaux aux fiches de poste des enseignants-chercheurs afin que les thématiques de recherche traitées prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux ;
- La définition pour chaque laboratoire d'un axe de recherche sur la transition socio-environnementale ;
- L'élaboration, par chaque laboratoire, d'une charte sur la politique d'achats comportant des cadrages sur l'inventaire, les types de produits, la part de produits éco-responsables, et le matériel d'occasion ;
- La formation obligatoire de l'ensemble des membres d'un institut de recherche sur les enjeux environnementaux, la transition écologique et le développement soutenable ;
- L'engagement des laboratoires à ne pas financer de vol en avion lorsqu'un trajet en train est possible en moins de 8h, et ce même si l'avion est moins cher ;
- La fixation par les laboratoires d'un quota précis d'émissions de GES par an pour les déplacements professionnels au niveau individuel et collectif ;
- Le calcul des émissions de GES du laboratoire accompagné d'une publication et d'un suivi de ceux-ci, afin de pouvoir adapter une stratégie de réduction des émissions de GES ;
- Qu'un bilan carbone soit effectué et présenté annuellement lors d'une Commission Recherche de l'université.



fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

FOCUS sur LABO1POINT5²⁹

Composé de 250 chercheurs issus de disciplines diverses, le collectif Labos1Point5 se consacre au développement d'outils open source visant à rendre visible et à accélérer la transition écologique au sein des laboratoires de recherche. Le collectif a mis au point une méthodologie pour calculer le bilan carbone des laboratoires et publie des fiches pratiques détaillant les actions concrètes à mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de recherche.

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

B / Investir les enjeux écologiques : une priorité pour la recherche scientifique

Dans un contexte où les enjeux climatiques et écologiques se font de plus en plus pressants, il est crucial que la recherche scientifique se concentre sur les thématiques liées à la transition écologique et au développement durable. La FAGE a toujours plaidé pour un engagement renforcé des établissements d'ESR dans ces domaines, à travers des mesures concrètes visant à structurer et à financer cette orientation stratégique.

Pour ce faire, la FAGE demande l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche étant étroitement alignée avec le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC). Cette stratégie permettrait de concentrer les efforts de la communauté scientifique sur les défis spécifiques du changement climatique, en assurant une cohérence et une synergie entre les différents programmes de recherche. L'établissement de priorités claires et l'orientation des financements vers les thématiques les plus urgentes pourrait garantir que la recherche au sein de nos établissements d'ESR soit à la pointe des innovations nécessaires pour faire face aux impacts du changement climatique. De plus, elle offrirait un cadre de référence pour l'ensemble des établissements d'ESR, leur permettant d'intégrer ces priorités dans leurs axes de recherche tout en contribuant à l'effort national.

Pour soutenir cette stratégie, la FAGE propose la mise en place d'une enveloppe fléchée dédiée au financement de contrats doctoraux spécifiquement orientés vers la thématique de la transition écologique et du développement soutenable. Cette initiative vise à encourager les jeunes chercheurEUSEs à s'engager dans des projets de recherche directement liés à ces enjeux cruciaux. En offrant des contrats doctoraux attractifs et ciblés, il

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

serait possible de dynamiser la recherche dans ce domaine, d'attirer les talents, et de garantir un renouvellement des connaissances et des compétences indispensables pour répondre aux défis écologiques. Ce financement dédié permettrait également de lever les barrières financières qui peuvent freiner l'émergence de nouvelles idées et approches dans ce champ de recherche.

Enfin, la FAGE insiste sur l'importance du [développement d'initiatives de vulgarisation et de science ouverte autour des travaux de recherche en transition écologique et développement durable](#). Il est essentiel que les connaissances produites par les chercheurEUSEs soient accessibles au plus grand nombre, afin de sensibiliser et d'impliquer la société civile dans la transition écologique. Les établissements d'ESR doivent jouer un rôle clé dans cette diffusion des savoirs, en mettant en place des programmes de vulgarisation qui rendent les résultats de la recherche compréhensibles et utilisables par le public. De plus, la promotion de la science ouverte, qui vise à rendre les publications et les données de recherche disponibles librement, est un élément crucial pour accélérer l'innovation et permettre une collaboration plus large entre les chercheurEUSEs, les citoyenNEs, et les acteurICEs de terrain.

Ces mesures proposées par la FAGE sont indispensables pour que la recherche scientifique française soit pleinement alignée avec les impératifs écologiques du XXI^e siècle. En structurant, finançant, et diffusant des recherches axées sur la transition écologique, les établissements d'ESR peuvent devenir des acteurs majeurs de la transformation de notre société vers un modèle plus durable et résilient.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La réalisation d'une stratégie nationale de recherche en lien avec le Plan national d'adaptation au changement climatique ;
- La mise en place d'une enveloppe fléchée pour des contrats doctoraux spécifiques à la thématique "Transition écologique et développement soutenable" ;
- Le développement d'initiatives de vulgarisation et de science ouverte sur les travaux de recherche par les établissements d'ESR porteurs, pour une meilleure diffusion du sujet et des savoirs.

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

C / Éducation et recherche : repenser la durabilité au cœur des cursus doctoraux

Pour finir sur cette partie, la transition écologique est un défi complexe qui nécessite une approche systémique. Pour que la recherche académique puisse réellement contribuer à cette transition, il est crucial de développer des dynamiques transversales, permettant de briser les silos disciplinaires et d'encourager la collaboration à tous les niveaux. C'est dans ce but que la FAGE propose une série de mesures pour renforcer cette transversalité au sein des établissements d'ESR.

Dans un premier temps, la FAGE appelle à l'intégration systématique de formations et de séminaires axés sur les thématiques des transitions écologiques dans les cursus universitaires. Ces formations doivent être accessibles à touTEs les étudiantEs et chercheurEUSEs, indépendamment de leur discipline d'origine. En multipliant ces espaces d'apprentissage et d'échanges, les établissements d'ESR peuvent stimuler une réflexion collective autour des enjeux de durabilité, tout en favorisant l'émergence de solutions innovantes.

C'est pourquoi dans un second temps, la FAGE insiste sur l'importance de promouvoir la collaboration académique sur ces sujets, tant entre disciplines qu'au niveau international. La complexité des enjeux écologiques nécessite en effet une approche holistique, qui dépasse les frontières traditionnelles des disciplines. L'encouragement des projets de recherche interdisciplinaire, où les savoirs des sciences naturelles, humaines, sociales et des sciences appliquées peuvent se croiser et s'enrichir mutuellement est nécessaire. De même, les collaborations internationales sont indispensables pour partager les connaissances, les méthodes, et les innovations, et pour élaborer des

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

réponses globales aux crises environnementales qui elles, ne connaissent pas de frontières. Pour que la transversalité devienne une réalité dès le début du parcours académique, la FAGE propose la création obligatoire de modules de sensibilisation spécifiques pour les doctorantEs, centrés sur les enjeux de la transition écologique et sur la manière de les intégrer dans leurs travaux de recherche. Ces modules, qui pourraient être inclus dans les écoles doctorales ou proposés sous forme de séminaires obligatoires, visent à fournir aux jeunes chercheurEUSEs les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour orienter leurs recherches vers des questions de durabilité. En encourageant les doctorantEs à adopter une perspective durable dès le départ, ces modules contribueraient à former une nouvelle génération de chercheurEUSEs capables de penser et d'agir en fonction des défis environnementaux et sociaux actuels.

Ces mesures de la FAGE visent à transformer la recherche en un espace véritablement transversal, où les frontières disciplinaires sont perméables et où les collaborations sont encouragées. En intégrant des formations et des séminaires sur les transitions écologiques dans les cursus, et en sensibilisant les doctorantEs à l'importance de ces enjeux, les établissements d'ESR peuvent s'assurer que la recherche académique soit non seulement plus interconnectée, mais aussi plus en phase avec les défis globaux. La transversalité devient alors un pilier essentiel de la recherche, permettant de développer des réponses plus complètes, plus innovantes, et plus efficaces face aux crises écologiques et sociales du XXI^e siècle.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- L'intégration de formations et séminaires sur des thématiques liées aux transitions et la favorisation de la collaboration académique sur ces sujets, entre disciplines et sur le plan international ;
- La création de modules de sensibilisation aux enjeux de transition écologique et de recherche, permettant aux doctorantEs de penser et d'orienter leurs recherches en prenant en compte les grands enjeux de durabilité.

PARTIE 4 - Une gouvernance des universités au service de la transition écologique

Un changement du modèle d'enseignement et de recherche ne peut exister sans s'accompagner d'un changement dans la stratégie de gouvernance des établissements. L'intégration de la transition écologique dans les stratégies de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur est devenue un impératif face aux défis environnementaux actuels. Les universités et écoles, en tant qu'acteurs majeurs de la formation et de la recherche, ont la responsabilité d'adopter des modèles de gestion durable qui reflètent les valeurs qu'elles prônent à travers leurs enseignements. Pour cela, il devient nécessaire de réfléchir transversalement l'intégration de la transition écologique. ChacunE doit maintenant arriver à faire le lien entre la transition socio-écologique et les missions diverses attribuées à son poste.

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

A / Pour une gouvernance universitaire engagée : des commissions aux présidences, un engagement pour l'avenir durable

Pour que la transition écologique devienne une priorité véritablement intégrée au sein des établissements d'ESR, il est essentiel de repenser la gouvernance locale de ces établissements. Il est important de garantir que chaque décision prise au sein des établissements soit en accord avec les objectifs de développement durable, tout en impliquant activement les étudiantEs dans ce processus.

En cohérence avec ces objectifs, la FAGE demande la systématisation des commissions dédiées aux enjeux de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS), au développement durable, et à la responsabilité sociale dans chaque établissement d'ESR. Ces commissions doivent jouer un rôle central dans la coordination des transitions, en réfléchissant non seulement aux débouchés professionnels des formations, mais aussi en orientant les politiques de l'établissement vers des pratiques plus durables. L'intégration de ces commissions permettrait d'assurer une cohérence dans les actions menées en matière de transition écologique, en prenant en compte les objectifs académiques et les impératifs environnementaux et sociaux. Pour une intégration des étudiantEs dans la gouvernance, il est également crucial que ces commissions incluent des représentantEs étudiantEs, garantissant ainsi que les voix des principales parties prenantes soient entendues et que les décisions prises reflètent les préoccupations de l'ensemble de la communauté universitaire.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

Pour renforcer cette gouvernance locale, la FAGE propose la création d'une mission transition écologique rattachée à la présidence avec à sa tête unE VP pour piloter et unE BIATSS en Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) pour coordonner les actions et accompagner les services et composantes. Ces professionnelLES seraient spécifiquement responsables de piloter les initiatives de transition écologique, en veillant à ce que les stratégies et les actions de l'établissement soient conformes aux objectifs de durabilité. Dans cette continuité, les missions d'accompagnement et de coordination permettraient de garantir que toutes les actions et initiatives entreprises au sein des différents services de l'établissement soient alignées avec les objectifs de durabilité. Cette coordination est essentielle pour éviter les incohérences et maximiser l'impact des efforts de transition écologique.

La FAGE insiste également sur l'importance d'une formation théorique et pratique obligatoire pour toute personne assumant un rôle lié à la transition écologique au sein de la gouvernance. Cette formation, dispensée par des intervenantEs venant d'organismes experts, permettrait aux nouveaux responsables d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour remplir efficacement leurs missions. En garantissant la formation des chargéEs de mission, les établissements d'ESR peuvent s'assurer que les actions mises en œuvre seront pertinentes, efficaces et alignées avec les meilleures pratiques en matière de durabilité.

Pour que la durabilité soit véritablement infusée dans la gouvernance des établissements, la FAGE demande que cette notion soit inscrite dans les fiches de mission de chaque vice-présidence. Cette inscription formelle garantirait que les enjeux de transition écologique ne soient pas traités comme des préoccupations secondaires, mais qu'ils soient intégrés de manière transversale dans tous les aspects de la gestion de l'établissement.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

En responsabilisant les vice-présidences sur ces questions, les établissements peuvent s'assurer que la transition écologique devient une priorité partagée par l'ensemble de l'équipe de gouvernance.

Enfin, la FAGE demande que chaque présidence d'université, ainsi que son équipe de gouvernance, reçoivent une formation approfondie aux enjeux environnementaux par des organismes experts. Cette formation est indispensable pour que les décideurEUSEs soient pleinement conscientEs des défis écologiques actuels et qu'ils puissent orienter leurs établissements en conséquence. Une équipe de gouvernance sensibilisée et compétente sur ces thématiques est en mesure de prendre des décisions plus éclairées, d'anticiper les risques environnementaux, et de transformer leurs établissements en un modèle de durabilité pour la communauté universitaire et au-delà.

En intégrant ces mesures dans la structuration des gouvernances locales, la FAGE vise à créer un cadre institutionnel et robuste et cohérent pour la transition écologique dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces propositions garantissent que les enjeux de durabilité soient pris en compte à tous les niveaux de la gouvernance, et que chaque décision contribue à un avenir plus durable et responsable.

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La systématisation des commissions sur les enjeux de Transition Écologique pour Développement Soutenable (TEDS) développement durable et responsabilité sociale, dans le but de gouverner les transitions et réfléchir sur les débouchés professionnels des formations, en s'assurant de la présence d'étudiantes et étudiants dans cette gouvernance ;
- La création d'une mission transition écologique rattachée à la présidence avec à sa tête unE VP pour piloter et unE BIATSS en ETPT pour coordonner les actions et accompagner les services et composantes ;
- Un suivi obligatoire de formation théorique et pratique avant la prise de poste de la personne chargée de la thématique au sein de la gouvernance ;
- L'inscription de la notion de durabilité dans les fiches de missions de chaque vice-présidence afin d'infuser la thématique ;
- La formation de chaque présidence d'université, ainsi que de son équipe de gouvernance aux enjeux environnementaux par des organismes experts.

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

FOCUS : institut T.URN - Université Rouen Normandie³⁰

En 2022, l'Université Rouen Normandie (URN) acte la création de l'institut T.URN, Institut des Transitions à l'Université Rouen Normandie. Cet institut a comme axe stratégique le fait d'intégrer les enjeux de transition socio-écologique dans l'ensemble des missions de l'Université (Enseignement, Recherche, Campus écoresponsable, Qualité de vie à l'université), de sa gouvernance et de ses structures internes (services, directions, unités de recherche, UFR, ...)

L'Institut T.URN a ainsi pour but de :

- Développer une vision partagée des enjeux de transition socio-écologique et œuvrer à leur intégration dans les missions de l'URN (enseignement, recherche, campus responsable, qualité de vie à l'université) avec les parties prenantes internes à l'URN (composantes, laboratoires, services, étudiants...) en partenariat avec les parties prenantes externes (universités, écoles, collectivités, entreprises...) ;
- Mettre en œuvre la stratégie de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) de l'URN et aider au pilotage et à la prise de décision ;
- Mobiliser, accompagner, fédérer, valoriser, structurer autour des enjeux DD&RS ;
- Réaliser les plans d'actions annuels sur les ambitions stratégiques de l'URN.

30 - Découvrez l'Institut T.URN - Université de Rouen Normandie

fédéralisme • formation • jeunesse • [représentation](#) • international • innovation sociale

B / Un cadre national pour la transition écologique : suivi, coordination et expertise dans l'ESR

A l'échelle nationale, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour aider à créer une transition de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par exemple, L'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) a intégré dans la campagne d'évaluation des établissements 2024-2025²⁹ un critère d'engagement de l'établissement dans une politique de développement durable et de responsabilité sociétale.

Afin d'assurer un suivi efficace de la transformation écologique des établissements d'enseignement supérieur, la FAGE demande la création d'un observatoire ad hoc, ou rattaché à un organe d'étude des politiques publiques tel que le Secrétariat général à la planification écologique ou France Stratégie. Cet observatoire aurait pour mission d'établir un panorama national clair des initiatives en cours, d'évaluer les progrès réalisés, et de formuler des recommandations pour accélérer la transition écologique au sein des établissements d'enseignement supérieur.

De plus, afin d'accompagner la transformation systémique des établissements, il paraît nécessaire que les personnes (chargéEs de mission ou ayant un ETPT) puissent avoir un moyen de transmission des initiatives et des ressources. Pour cela, la FAGE demande la création d'un réseau national des chargéEs de mission transition écologique au sein des établissements d'ESR, dans l'objectif de convenir de lignes directrices et bonnes pratiques communes comme cela peut être fait via la Conférence Permanente Egalité Diversité (CPED).

L'ESR à la hauteur de l'urgence climatique

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

Enfin, l'intégration transversale des enjeux de transition écologique et de transformation des pratiques dans l'ensemble des licences doit être accompagné d'un suivi et d'un accompagnement de la part du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Comité de Suivi Licence-Master-Doctorat (CSLMD) a pour objectif d'harmoniser le système LMD, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de suivre et évaluer les programmes. Dans une dynamique d'accompagnement des établissements dans leurs politiques d'éducation à la transition écologique, **la FAGE demande la nomination d'unE expertE TE dans le collège des personnalités extérieures du Comité de Suivi Licence-Master-Doctorat (CSLMD).**

EN BREF, LA FAGE DEMANDE :

- La création d'un observatoire chargé d'établir un recensement et un suivi de l'évolution de la transition des établissements d'enseignement supérieur ou le rattachement de ces missions à un organe d'étude des politiques publiques ;
- La création d'un réseau national des chargéEs de mission transition écologique au sein des établissements d'ESR, dans l'objectif de convenir de lignes directrices et bonne pratiques communes ;
- La nomination d'unE expertE TE dans le collège des personnalités extérieures du Comité de Suivi Licence-Master-Doctorat (CSLMD).